

DECISION N°36/2024

SECRETAIRE DE SEANCE

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est assemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

L'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Bureau nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition du Président,

Le Bureau, à l'unanimité,

- DESIGNE, Joël BOUCHEZ, secrétaire de séance.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°37/2024

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 3 SEPTEMBRE 2024

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est rassemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Le Président propose au Bureau de procéder à l'approbation du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2024.

Le Bureau, à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal de la réunion de Bureau du 3 septembre 2024.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°38/2024

**ADOPTION DU
PROCES-VERBAL DE LA
COMMISSION AVIS DU
10 OCTOBRE 2024**

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est rassemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Le Président propose au Bureau de procéder à l'approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission Avis du 10 octobre 2024.

Le Bureau, à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal de la réunion de la Commission Avis du 10 octobre 2024.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°39/2024

AVIS RENOUVELLEMENT ET EXTENSION CARRIERE DEGAN A SAINT- MAXIMIN

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est rassemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND passe la parole à Thibaud DAUMAL pour une présentation du projet d'avis sur la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de pierre à Saint-Maximin.

Thibaud DAUMAL présente le projet.

Le Bureau, à l'unanimité,

- VALIDE l'avis ci-joint.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°40/2024

MOBILISATION DU FONDS EN FAVEUR DE LA GESTION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU PATRIMOINE VEGETAL

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAL, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte les dossiers suivants :

Commune de FOSSES – renouvellement de 15 arbres

La commune de FOSSES souhaite remplacer 15 arbres qu'elle a été contrainte d'abattre.

- Le montant des devis est de 7 976,78 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (50%) est de 3 988 €.

Commune de SURVILLIERS – diagnostic phytosanitaire de 5 marronniers et 4 châtaigniers dans le parc de la mairie

La commune de Survilliers souhaite connaître l'état de 9 arbres se trouvant autour de la pelouse centrale dans le parc de la mairie.

- Le montant du devis est de 2 000 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 1 600 €.

Commune de BETHEMONT-LA-FORET – fleurissement

La commune de Béthemont-la-Forêt souhaite fleurir les bas-côtés au carrefour de la rue de la Vieille France, en face du lave-sabots, sur une surface de 30m².

- Le montant du devis est de 2 112,45 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 1 690 €.

MONTLOGNON – site de la fontaine Sainte-Geneviève - expertise phytosanitaire d'un marronnier – remplacement d'un ou deux marronniers

Le projet concerne un micro-lieu emblématique de Montlognon composé de la fontaine Sainte-Geneviève et d'un calvaire. 2 marronniers séculaires et une charmille les encadraient depuis de nombreuses années. L'un des marronniers a été abattu, le 2ème est dans un état moyen. La commune souhaite connaître l'état du marronnier restant, remplacer le premier marronnier déjà abattu, et en fonction du résultat de l'expertise, procéder à l'abattage du deuxième marronnier et à son remplacement.

- Le montant du devis pour l'expertise phytosanitaire est de 939 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 751 €.
- Le montant des devis pour l'abattage et le remplacement des marronniers : 7 000 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 5 600 €.

CREIL – plantation d'arbres fruitiers dans deux parcs

La Ville de Creil souhaite mettre en place un verger des naissances dans chaque quartier. Un arbre fruitier représentant les naissances de chaque mois de l'année sera planté dans 2 parcs début 2025.

- Le montant des devis est donc de 2 360,24 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 1 888 €.

LUZARCHES – fourniture d'un arbre fruitier

La commune de Luzarches souhaite remplacer un arbre dans le verger conservatoire de Rocquemont.

- Le montant du devis est de 134,50 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 108 €.

CHANTILLY – expertise sur 180 arbres

La commune de Chantilly souhaite faire expertiser ses arbres d'ornements dans plusieurs lieux. A terme 552 arbres devront être expertisés. Une première tranche porte sur 180 arbres.

- Le montant du devis est de 2 910 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (50%) est de 1 455 €.

RARAY - plantation d'arbustes dans le village

La commune de Raray souhaite embellir son village en replantant des arbustes, dans différents endroits du territoire communal.

- Le montant des devis est de 1 750,03 € HT
- Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 1 400 €.

Vu les avis favorables de la Commission « Architecture, urbanisme, paysage – Groupe Gestion de projets » en date du 5 novembre 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau, à l'unanimité,

- DECIDE D'OCTROYER

- 3 988 € à la commune de FOSSES pour la plantation de 15 arbres ;
- 1 600 € à la commune de SURVILLIERS pour un diagnostic phytosanitaire de 5 marronniers et 4 châtaigniers ;
- 1 690 € à la commune de BETHEMONT-LA-FORET pour du fleurissement ;
- 751 € à la commune de MONTLOGNON pour l'expertise d'un marronnier ;
- 5 600 € à la commune de MONTLOGNON pour le remplacement de deux arbres à la Fontaine Sainte Geneviève ;
- 1 888 € à la commune de CREIL pour la plantation d'arbres fruitiers dans deux parcs ;
- 108 € à la commune de LUZARCHES pour la fourniture d'un arbre fruitier dans le verger conservatoire de Rocquemont ;

- I 455 € à la commune de CHANTILLY pour une expertise phytosanitaire
- I 400 € à la commune de RARAY pour la plantation d'arbustes dans le village

sur 180 arbres



- MOBILISE le Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal pour financer ces projets ;

- AUTORISE le Président à signer les conventions avec les communes.

Pour copie conforme.
Le Président,

Patrice MARCHAND

DECISION N°41/2024

**MOBILISATION DU
FONDS « ETUDES
D'AMENAGEMENT »
POUR UNE ETUDE
D'AMENAGEMENT DU
SITE DES 3 CHATEAUX
A COYE LA FORET**

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est rassemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND passe la parole à Claire GOUDOUR pour présenter le dossier.

Claire GOUDOUR explique que le Domaine des trois Châteaux, situé à Coye-la-Forêt, est un vaste domaine de 27,7 ha qui, sur 250 mètres de large et 1040 mètres de long, borde la route de Lamorlaye, en vis-à-vis des espaces hippiques.

Elle ajoute que le site est boisé en quasi-totalité et qu'il accueille des bâtiments disséminés sur l'ensemble de l'unité foncière, en particulier trois châteaux de la fin du XIXème siècle – début XXème (Forest Lodge, L'Hermitage, Les Tilles) et le pavillon des Jockeys. Elle montre des photos du site à l'écran.

Elle rapporte que la ville de Paris est propriétaire de ce site qu'elle est sur le point de vendre à l'EPFLO (Etablissement Public Foncier Local de l'Oise) pour le compte de la commune.

Elle relate que la commune a le projet de développer une programmation sur ce site : habitat intergénérationnel et inclusif, Institut médico-éducatif, Maison des femmes, activité hôtelière de tourisme vert

et de bien-être, espaces entrepreneurs, locaux associatifs, logements en nombre

Elle explique que, compte tenu de l'importance des enjeux identifiés sur le plan écologique, des enjeux de préservation du patrimoine architectural et paysager et des enjeux en terme de développement envisagé sur ce site en entrée de ville, le Parc naturel régional a proposé à la commune de mener une étude paysagère, urbaine et environnementale afin de déterminer des orientations permettant de concilier développement et préservation.

Elle ajoute que les préconisations de la présente étude seront ensuite traduites sous la forme d'une OAP dans le PLU en cours de révision.

Elle note que l'étude nécessite des compétences en paysage et stratégie d'aménagement, le Parc naturel régional mettant à disposition ses écologues pour les enjeux écologiques et ses architectes pour les enjeux patrimoniaux.

Elle indique que le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France serait le maître d'ouvrage de l'étude, la commune participerait à 20% du coût de l'étude.

Elle précise qu'il est proposé de retenir le cabinet A Ciel Ouvert pour un montant de 23 850 € HT soit 28 620 € TTC.

Vu l'avis favorable de la Commission « Architecture, urbanisme, paysage – Groupe Gestion de projets » en date du 5 novembre 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau, à l'unanimité,

- VALIDE cette étude et AUTORISE le Président à la lancer ;
- DECIDE de mobiliser le fonds « Etudes d'aménagement » pour la financer.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°42/2024

**MOBILISATION
DU FONDS POUR
L'INTEGRATION
PAYSAGERE
DES BATIMENTS
AGRICOLIS OU LIES
A L'ACTIVITE
FORESTIERE**

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avait donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte le projet d'extension d'un corps de ferme porté par Yves CHERON à Ver-sur-Launette pour la création d'un moulin composé de 3 espaces distincts : une tour d'environ 9 m de hauteur pour le moulin proprement dit, un espace administratif avec point de vente, un appentis à destination de stockage.

L'aide financière demandée est la suivante :

- Demande d'aide au titre de l'étude architecturale : 2 160 €, correspondant à 80% du montant de l'étude architecturale chiffrée à 2 700 € HT ;
- Demande d'aide au titre du surcoût lié aux matériaux de construction : 9 991 €, correspondant à 80% du montant du surcoût pour le bardage et les menuiseries en bois (par rapport à un revêtement métallique et des menuiseries PVC), estimé à 12 489,11 € HT.

Vu l'avis favorable de la Commission Agriculture-cheval – sous-groupe « bâtiments agricoles » ;

Le Bureau, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer à Yves CHERON :
 - 2 160 € pour l'étude architecturale ;
 - 9 991 € au titre du surcoût lié aux matériaux de construction.
- DECIDE de mobiliser le fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière ;
- AUTORISE le Président à signer la convention avec le bénéficiaire.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°43/2024

**MOBILISATION DU
FONDS EN FAVEUR DE
LA FAUNE SAUVAGE
POUR UN DISPOSITIF
AMPHIBIENS ET DES
NICOIRS A
CHOUETTES**

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avait donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELLEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte les deux dossiers présentés au titre du fonds en faveur de la faune sauvage :

Acquisition de matériel de préservation des amphibiens

Ce dossier concerne la mise en place de matériel de protection des amphibiens autour de la piscine de Fleurines, pour éviter que les amphibiens n'y viennent et ne puissent remonter.

Monsieur MARCHAND précise que le coût acquisition du matériel est de 3 000 €.

Action de conservation de la Chevêche d'Athéna et de la Chouette Effraie

Monsieur MARCHAND rapporte que le Parc naturel régional a été sollicité pour la mise en place d'actions de conservation de la Chevêche d'Athéna, notamment par la pose de nicoirs.

Il précise qu'il est proposé d'acheter 10 nicoirs (de différents modèles) pour la Chevêche d'Athéna et 3

nichoirs pour la Chouette effraie, ces nicheris étant installés avec les associations (LPO, Picardie Nature) assurant un suivi de l'espèce.

Il précise que le coût d'achat de ces nicheris se montent à 1 700 €.

Vu les avis favorables de la Commission « Patrimoine naturel et réseaux écologiques » en date du 1^{er} juillet 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau, à l'unanimité,

- AUTORISE l'acquisition du dispositif amphibiens et des nicheris ;
- DECIDE de mobiliser le fonds en faveur de la faune sauvage pour les financer.

Pour copie conforme.

Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°44/2024

**DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
L'ANIMATION DU
PROGRAMME LEADER
2023/2024**

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est assemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte que la convention du programme LEADER 2023-2027 permettant de mettre en œuvre un programme LEADER au sein du Parc a été signée le 16 mai 2024.

Il rappelle que, pour assurer les missions d'animation et le fonctionnement du programme, le Parc naturel régional s'est engagé à affecter des moyens humains équivalents à 1,5 ETP minimum, les dépenses afférentes étant finançables par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) à hauteur de 80 %, les 20 % restants étant à la charge du Parc.

Il précise que cette première demande de subvention vise à couvrir les dépenses effectuées durant la période 2023/2024, à savoir les coûts salariaux du poste d'animateur et de celui du gestionnaire à mi-temps ainsi qu'un ensemble de frais de fonctionnement (réception, communication, équipement...).

Il présente le plan de financement prévisionnel pour ces deux années :

DEPENSES H.T.	FINANCEMENT
---------------	-------------

Frais de personnel	69 408.54 €	FEADER (80 %)	
Adhésion à LEADER France	750.00 €		
Communication sur le programme	594.00 €		
Matériel informatique et téléphone	2 002.81 €	Autofinancement PNR Oise - Pays de France (20 %)	15 305.63 €
Frais de déplacement	800.00 €		
Frais de réception	1 083.14 €		
Frais d'évènements	1 889.64 €		
TOTAL :	76 528.13€	TOTAL :	76 528.13€

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le

61 222.50 €



ID : 060-256005638-20241112-DECISION442024-AU

Après en avoir délibéré,

Le Bureau, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ;
- AUTORISE le Président à apporter toute modification nécessaire au plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISE le Président à solliciter des subventions pour financer l'animation du programme LEADER, notamment de l'Union européenne via le FEADER ;
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération et à la constitution du dossier de demande de subvention.

-

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°45/2024

RENOUVELLEMENT DE LA CANDIDATURE DU PNR POUR LA MISE EN PLACE DE MAEC

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est rassemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rappelle que dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) 2014-2020, le Parc naturel régional Oise - Pays de France s'est engagé en tant qu'opérateur pour la mise en place de MAEC sur 3 territoires de l'Oise sur 10 804 ha :

- Champs Captants de Boran-Précy-sur-Oise
- Prairies humides de la Thève
- Prairies humides de la Thève – Extension

Il ajoute que, le 28 septembre 2022, le Parc naturel régional a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Candidatures PAEC » publié en juin 2022 afin de poursuivre les actions menées et a ouvert 2 territoires permettant la mise en place et la conduite de MAEC sur le territoire du Parc naturel régional durant la nouvelle PAC 2023-2027 :

- I PAEC enjeu eau regroupant : les champs captants Boran-Précy-sur-Oise, le bassin d'alimentation de captage d'Auger-Saint-Vincent et le bassin d'alimentation de captage de Montlognon ;
- I PAEC enjeu biodiversité regroupant : les prairies humides de la Thève et les prairies humides de la Thève – Extension.

Monsieur MARCHAND explique qu'après deux campagnes MAEC, il est demandé à un Appel à Projet pour renouveler les PAEC déjà en place.

Il rapporte que le Parc naturel régional propose de renouveler les 2 PAEC de son territoire pour l'année 2025-2026 qui seront animés principalement par la Chambre d'Agriculture de l'Oise, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et l'ensemble des partenaires techniques en place (SISN, SITRARIVE, SAGEBA, ...).

Après en avoir délibéré,

Le Bureau, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à déposer le dossier du Parc naturel régional Oise - Pays de France pour le renouvellement des PAEC dans le cadre de l'appel à projet « PAEC 2025 » ;
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire (convention partenariale, dossier candidature, demande de financement, ...) à la mise en œuvre de l'opération présentée et à la constitution des demandes de financement en réponse à l'appel à projet.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND

DECISION N°46/2024

**CONVENTION
PLURIANNUELLE
D'OBJECTIFS AVEC LE
CONSERVATOIRE
NATIONAL
BOTANIQUE DE
BAILLEUL**

Séance du 12 novembre 2024.

Le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est assemblé à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 29

présents : 10

votants : 18

Date de convocation :
18 octobre 2024

Etaient présents :

En présentiel : François DESHAYES, Patrice MARCHAND, Yves CHERON, Anne LEFEBVRE, Thierry BROCHOT, Joël BOUCHEZ, Michel MANSOUX, Didier DAGONET.

En distanciel : Gil METTAI, Martine BORGEO.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Jean-François RENARD à Michel MANSOUX, Stéphanie VAN EUW à François DESHAYES, Gille SELLIER à Yves CHERON, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Daniel FROMENT à Anne LEFEBVRE, Paule LAMOTTE à Didier DAGONET, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Etaient absents : Guy HARLE D'OPHOVE, Nathalie LEBAS, Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Nicole COLIN, Corry NEAU, Patrice ROBIN, Daniel DRAY, James PASS, Gilles GRANZIERA, Jacques RENAUD.

Assistaient également : Philibert DE MOUSTIER, Président de la Commission « Agriculture/cheval », Cécile GAUVILLE-HERBET, Vice-Présidente de la Commission « Patrimoine historique et culturel », Patrice URVOY, Président de la Commission « Administration, finances, évaluation », Claire GOUDOUR, Chargée de mission « Urbanisme » au Parc naturel régional Oise – Pays de France, Thibaud DAUMAL, Chargé de mission « Patrimoine naturel » au Parc naturel régional, Pascale OLIVAS, Chargée de mission « Environnement » au Parc naturel régional, Solange DUCHARDT, Chargée de mission « Paysage » au Parc naturel régional, François-Xavier BRIDOUX, Chargé de mission « Patrimoine historique et culturel » au Parc naturel régional, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rappelle que, dans le cadre de sa politique de gestion des espaces naturels, le Parc naturel régional a signé en 2006 avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul une convention-cadre de partenariat, renouvelée en 2011 puis en 2015, définissant les objectifs et les modalités de leurs actions communes sur le territoire du PNR.

Il ajoute que, depuis 2006, le Parc naturel régional et le Conservatoire botanique collaborent, notamment au travers de différentes actions financées dans le cadre des programmes d'actions du PNR : inventaires floristiques, conservation de la flore, réseau landes, forêt de Chantilly...

Il note que, ces dernières années, le Parc naturel régional et le Conservatoire botanique mettent en œuvre des actions de conservation de la flore menacée du territoire du Parc naturel régional et contribuent au programme de recherche-action pour la forêt du Domaine de Chantilly.

Il explique qu'il est proposé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs de 3 ans qui identifie des objectifs et un programme d'actions pluriannuel donnant lieu à un financement du PNR mais précisés et mis en

œuvre dans le cadre d'une convention annuelle, en fonction des programmes
partenaires.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau, à l'unanimité,

- VALIDE la convention ci-jointe ;
- AUTORISE le Président à la signer.

Pour copie conforme.
Le Président,



Patrice MARCHAND